

Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Avril 2014



n°124

sommaire



TRAVAUX



PLAN DE
COHÉSION
SOCIALE



JUMELAGE

ATTENTION : FINALISATION DU ROND POINT À HAUT-ITTRE du 12 mai au 7 juillet

Fermeture de l'accès et de la sortie du Ring sur la chaussée de Nivelles (RN 28) à Haut-Ittre.

Les travaux du rond-point à la sortie de l'autoroute à Haut-Ittre avancent à grands pas.

La finalisation de l'anneau du giratoire nécessite la fermeture de l'accès et de la sortie de l'autoroute.

La chaussée de Nivelles restera ouverte.

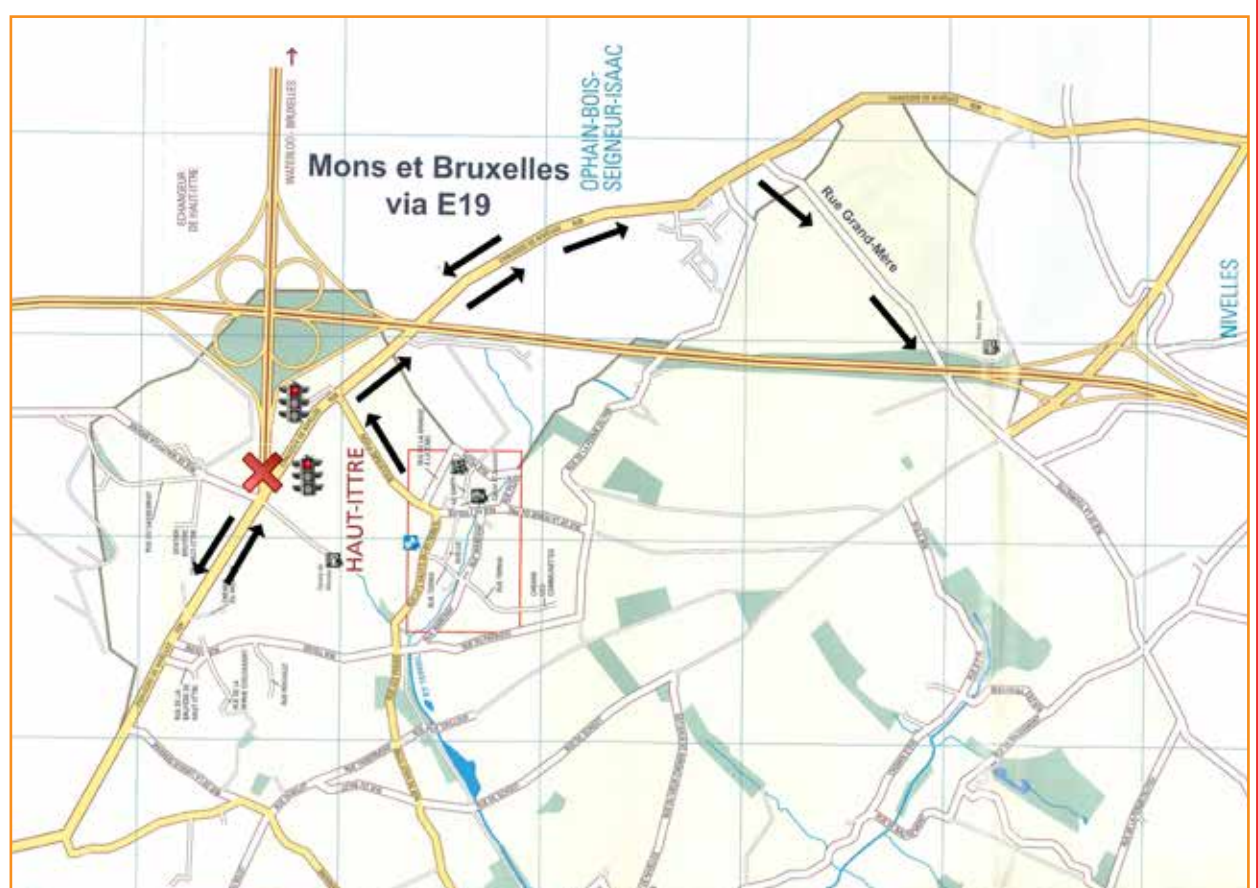
Pour se rendre à Mons ou à Bruxelles, les véhicules devront rejoindre la **E19 à Nivelles-Nord** via la rue Grand-Mère. L'itinéraire via Ronquières pour se rendre à Mons est également conseillé.

Cette fermeture devrait débuter le **lundi 12 mai** et durer **jusqu'au 7 juillet**.

La signalisation de déviation adéquate sera mise en place pour faciliter au maximum la circulation.

Nous sommes conscients que cette fermeture du R0 perturbera le trafic mais la réalisation de ce giratoire apportera un gain de sécurité à l'avenir pour tous les usagers.

Nous vous remercions pour votre patience et vous assurons que nous mettons tout en œuvre pour que ces inconvénients soient d'une durée la plus courte possible.



* Toutes les informations sur l'évolution du chantier seront disponibles sur le site internet de la commune : www.ittre.be

> Le Bourgmestre et Hélène de Schoutheete, Echevine de la mobilité



TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DU MONUMENT AUX MORTS DE VIRGINAL

A la demande des représentants des anciens combattants de Virginal, le service travaux a complètement réaménagé l'espace commémoratif. Je dois dire que j'ai été très agréablement surpris par l'implication du personnel communal dans cet aménagement. Plein d'idées, d'initiatives pour aboutir à un très beau résultat mettant le monument en valeur. Bravo à tous.



MAIS QU'EST-CE QU'ILS FONT ??????

Aménagement de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles (Bief n°29)

En collaboration avec le Département Nature et Forêts, nos ouvriers continuent la restauration du bief.



ROND POINT DE HAUT-ITTRE

Comme vous pouvez le voir les travaux du rond point avancent vite. Au fur et à mesure de l'état d'avancement de ces travaux, vous serez tenus informés via le site internet de la commune.



LE PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL

Notre dossier concernant les travaux d'investissement a été approuvé par la Région wallonne.

A savoir : L'égouttage de la rue Paisible et du Petit Paradis.

Le réaménagement de l'ancien bâtiment du CLI (1^{ère} phase)

Lorsque les rue Paisible et du Petit Paradis seront réalisées, nous aurons l'autorisation de refaire la rue Bruyère de Virginal.



> L'échevin des Travaux



LOGEMENT

L'ANCRAGE COMMUNAL

Ce dossier a également été approuvé par la Région wallonne. 8 logements seront donc construits par le Roman Pais six à Haut-Ittre et 2 à Virginal



> L'échevin du Logement



QUE PENSEZ-VOUS DE VOTRE COMMUNE ?

Une large consultation des habitants de la commune d'Ittre se prépare afin de connaître l'avis des Ittrois et Ittroises sur leur commune.

Votre avis compte !!

L'avis des citoyens est important pour que la Commune puisse connaître leurs besoins et leurs attentes. Par la suite, une série de projets seront mis en place à Ittre durant les 10 prochaines années en tenant compte du ressenti des habitants. Inscrits dans une démarche participative, ces projets seront construits et réalisés en collaboration avec des habitants de la commune.

Vous voulez ajouter votre pierre à l'édifice ?

Alors, donnez vite votre avis en répondant à une petite enquête en ligne via la page Rural'Ittre de la Commune (<http://ecolcom.ittre.be/ittrerurale/>) ou sur facebook (page rural'Ittre) !

L'enquête ne dure que 5 minutes.

> L'échevin de la Ruralité





RURALITÉ

Le bureau d'étude a été choisi, bientôt des réunions avec la population seront organisées. Votre avis, vos idées et votre vision de la ruralité seront les bienvenus.

> L'échevin de la Ruralité



GRAND CONCOURS-PHOTOS À ITTRE - SECONDE ÉDITION !

Suite au très beau succès de l'édition de 2013, votre Plan Communal de Développement de la Nature vous propose de renouveler l'expérience en 2014.

Nouveau thème pour cette année : « l'homme et la nature à Ittre ». L'influence de l'homme sur la nature est flagrante et se décline de 1001 manières, tant sur le mode positif que sur le mode destructif. Du jardin potager au poste de nourrissage hivernal, de l'agriculture au dépôt sauvage d'immondices, du nichoir à la roseraie, du vieux verger à la mutilation d'arbres. Nous comptons sur votre imagination pour composer sur ce thème !

Le concours reste réservé aux habitants de la commune quel que soit leur âge. D'ailleurs, nous encourageons vivement la participation des photographes en herbe (...) de moins de 12 ans ; il n'est jamais trop tôt pour s'ouvrir à la nature et à sa beauté ! Trois photos peuvent être soumises au jury ; ces photos doivent avoir été prises sur le territoire de la commune sur un sujet ittrois.

Le jury sera composé de photographes professionnels non-ittrois ; ils choisiront la meilleure photo dans cinq catégories à définir selon les images envoyées par les photographes. Un prix du public sera décerné à la Saint-Rémy.

Le concours est ouvert dès maintenant et se clôturera le dimanche 14 septembre à minuit ; les résultats seront proclamés dans le courant du mois d'octobre. Une animation sera proposée aux enfants de la Saint-Rémy sur base des photos soumises.

Les lauréats recevront leur photo gagnante encadrée en format 50 x 70.

Les photos, obligatoirement accompagnées d'un commentaire de la part du photographe, sont à envoyer par e-mail à l'adresse ruralite@ittre.be

Le règlement complet est consultable sur www.ittre.be.

Que la participation à ce concours vous apporte beaucoup de plaisir et de joie !

> L'équipe organisatrice



JEUNESSE

BEAU SUCCÈS POUR MUZITTRE



Crédit photo : CLI



Crédit photo : CLI

UNE CHASSE AUX ŒUFS EXTRAORDINAIRE À HAUT-ITTRE

Plus de cent cinquante enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents ont participé à une magnifique chasse aux œufs tant par le magnifique temps que par la quantité des œufs que les cloches nous ont apportées.

Merci aux organisateurs et à la famille Herman de Haut-Ittre qui nous ont mis leur prairie à disposition.



> L'échevin de la Jeunesse



LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE DE LA COMMUNE D'ITTRE

PRÉSENTATION

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) est un projet proposé par la Région wallonne et développé par 195 communes. Il vise à coordonner et à développer un ensemble d'initiatives au sein des communes pour que chaque personne puisse vivre dignement en Wallonie.



VALEURS DÉFENDUES

Le PCS aura pour but d'assurer à tous les habitants de notre commune l'accès aux droits fondamentaux, d'assurer le bien être de chacun, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, belges ou d'origine étrangère, quel que soit son statut social, son niveau socio-économique, son appartenance culturelle ou religieuse, son état de santé, sa situation de handicap, sa localisation dans la commune. En conclusion, chaque Ittrois, Virginalois et Haut-Ittrois peut être concerné par ce projet.

Les droits fondamentaux c'est :

- le droit à un revenu digne,
- le droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale,
- le droit à un logement décent et à un environnement sain,
- le droit au travail, le droit à la formation, le droit à l'épanouissement culturel et social.

QUEL INTÉRÊT POUR CHACUN ?

Il permettra aux personnes en situation de précarité de pouvoir se sentir bien dans la commune, avec ses voisins, ses amis, les habitants de son quartier. Il devra tenter de réduire les disparités entre chacun et minimiser au maximum la marginalisation de certains. Nous espérons qu'il permettra aux personnes en difficultés d'être soutenues et motivées par les actions qui seront menées.

Le plan de cohésion sociale devrait également pouvoir tisser des liens entre toutes les personnes de notre commune, surtout pour les personnes isolées, âgées ou précarisées.

AXES DE TRAVAIL

Le PCS s'articulera autour de quatre grands axes de travail :

1. L'insertion socioprofessionnelle
2. L'accès à un logement décent
3. L'accès à la santé et traitement des assuétudes
4. Le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels

ACTIONS

Le PCS est, en quelque sorte, une aide à l'intégration non pas sous forme de revenus mais sous forme d'actions et de projets.

Après avoir rédigé un diagnostic précis de la situation pour ces quatre axes, dans la commune d'Ittre, c'est au travers de différentes actions que le plan de cohésion social prendra forme.

- En organisant un réseau de partenaires
- En soutenant les différents services de la commune et du CPAS
- En mettant en place différents projets.

LES PROJETS

En plus du travail de réseau, le PCS pourra prendre la forme de quelques projets variés.

Il existe déjà quelques idées: créer un groupe de parole, relancer le potager communal, organiser un café littéraire, créer un espace informatique, faire naître un atelier de recherche d'emploi,...

Mais nous sommes bien évidemment en attente de nombreuses idées de la part de nos partenaires et également de la part de la population.



le potager communal d'Ittre



De l'intergénérationnel : conférence de Paul Sobol 12/2011

LES PARTENAIRES AU COEUR DU PROJET

Si le travail en réseau est si important pour le plan de cohésion sociale, c'est parce qu'il s'adresse à toute la population. Une population qui, dans le meilleur des cas, s'adresse déjà aux différents services de la commune et de ses environs. Mais qui a aussi parfois besoin d'être orientée. C'est en travaillant en collaboration avec ces différents services que le PCS pourra d'une part orienter de manière pertinente la population, et d'autre part soutenir les services dans leurs projets.

QUI VA GÉRER LE P.C.S. ?

Une commission d'accompagnement a été créée et est chargée de gérer le P.C.S.

Au quotidien, il sera dirigé par Monsieur Lionel LATTE-NIST, chef de projet. Il est disponible les mercredis et vendredis au Centre administratif, rue Planchette.

N'hésitez pas, si vous avez des idées, des suggestions, des observations, prenez contact avec lui (l.lattenist@ittre.be, 0484/63.30.38).



> **Françoise Peeterbroeck,**
Echevine des Affaires sociales,
Présidente du C.P.A.S.,
Présidente de la Commission
d'Accompagnement



UNE JOURNÉE SPORTIVE PARALYMPIC A ITTRE LE 17 MAI 2014

L'administration communale d'Ittre, la Ligue Handisport et le Conseil Consultatif de la Mobilité Réduite organisent une journée sportive paralympique le 17 mai prochain de 11h00 à 17h00.

Des rencontres sportives sous le signe de la bonne humeur

Des démonstrations étonnantes

Une autre façon de pratiquer le sport :

- Tennis
- Tennis de table
- Equitation
- Marche
- Arts martiaux
- Et encore bien d'autres

Venez découvrir ou essayer ces sports que vous connaissez ou pensez connaître. De nombreux clubs sportifs ou associations de l'entité seront présents.

Nous comptons sur votre présence pour participer à ce bel événement sportif.

Cordiale invitation à tous.

> **Françoise Peeterbroeck,**
Echevine des Affaires sociales,
Présidente du C.P.A.S.





PRIME PROVINCIALE À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Vous êtes adeptes du vélo pour vos déplacements ou pour vos loisirs mais emprunter des pentes un peu raides pour quitter la vallée du Ry Ternel et rejoindre Virginal, Baudémont ou les hauteurs de Ittre vous décourage.

Une solution : le vélo ÉLECTRIQUE.

Le CPAS en possède déjà deux que vous pouvez louer de manière occasionnelle en faisant la demande auprès des services du CPAS (tél : 067/64 71 67).

Récemment la **Région Wallonne** a accordé à notre commune une subvention pour la promotion de l'utilisation de vélos à assistance électrique. Dès l'achat de ceux-ci, ils seront mis à la disposition de la population suivant un règlement à déterminer.

Si vous décidez d'acquérir un vélo électrique, sachez que la **Province du Brabant Wallon** octroie une prime à l'achat d'un vélo électrique ou d'un kit adaptable sur votre vélo traditionnel. Cette prime s'élève à 20% du prix d'achat sur base d'une facture établie par un professionnel du secteur avec un maximum de 200€,

Vous trouverez tous les renseignements utiles à l'octroi de cette prime sur le site de la Province : <http://www.brabantwallon.be>

**> Hélène de Schoutheete,
Echevine de la Mobilité**



MOBILITÉ : COMPTER ET ANALYSER POUR MIEUX AGIR

Depuis la fin du mois d'avril, vous avez vu apparaître des petits boîtiers noirs placés en hauteur çà et là le long des rues de notre village.

Ces analyseurs de trafic, prêtés par la région wallonne et par la zone de police de l'ouest du Brabant Wallon, vont effectuer le comptage des voitures et relever leur vitesse le long de toute une série de routes.

Les données ainsi récoltées permettront d'avoir une **vision plus globale et objective** de la fréquentation par les voitures de certaines voiries communales et de la vitesse des véhicules.

En effet, de nombreux citoyens nous interpellent au sujet de problèmes de densité de trafic dans les quartiers ou de vitesse souvent excessive le long des routes.

Les données récoltées par ces analyseurs de trafic permettront tant aux services de police qu'à l'administration communale de mieux cibler les actions en matière de mobilité ou de contrôle de vitesse.

Si les appareils relèvent le nombre de véhicules empruntant la chaussée soumise au comptage ainsi que leur vitesse, ces don-

nées sont totalement anonymes et ne permettent en aucun cas ni d'identifier les véhicules ni de sanctionner les excès de vitesse.

Le comptage se terminera à la fin du mois de juin.

Cette action a été décidée par le Collège communal sur une proposition du conseil consultatif de la Mobilité.

Nous sommes soucieux de trouver des solutions adéquates aux différents problèmes engendrés par la vitesse et le trafic de transit à travers notre village. Nous y travaillons.

**> Hélène de Schoutheete,
Echevine de la Mobilité**

Les rues analysées seront : Rue Arthur Brancart, rue Maurice Brancart, rue Bruyère de Virginal, rue Edgard Bierny, rue du Bois de la Houssière, rue du Rouge Bouton, rue de Samme, rue d'Roelux, rue Charles Catala, rue du Croiseau, rue de Huleu, rue Basse, rue du Centenaire, rue de la Montagne, boulevard Piron, les Hauts du Ry Ternel



UNE EXPOSITION ORIGINALE AU MUSÉE MARTHE DONAS : LÉON-LOUIS SOSSET : L'ŒIL D'UN CRITIQUE



Le 26 avril, a débuté au musée Marthe Donas, une exposition consacrée aux artistes « découverts » et mis en avant par le critique d'art Léon-Louis Sosset (1913-1994) dont nous célébrons cette année le centenaire de la naissance et les vingt ans de sa disparition.

Le musée, toujours dynamique, vous propose une approche originale et inattendue d'une période si riche de la peinture belge et vous invite à découvrir des talents aujourd'hui reconnus, à travers le regard de ce critique artistique à la curiosité insatiable.

**> Hélène de Schoutheete,
Echevine de la Culture**

INFOS

- L'exposition aura lieu jusqu'au 8 juin 2014.
- Les samedis et dimanches de 14h à 18h ou sur rendez-vous (0471/21 63 88)
- Musée Marthe Donas, 36 rue de la Montagne – 1460 Ittre
- www.museemarthedonas.be
info@museemarthedonas.be



TRAITEMENT DES DÉCHETS : LE COÛT – VÉRITÉ, C'EST QUOI ???

Depuis quelques années déjà, une taxe sur l'enlèvement des déchets est venue se rajouter aux sacs poubelle payants.

En effet, depuis 2013, la Région Wallonne impose aux communes de couvrir à 100% le coût de traitement de leurs déchets (c'est à dire de NOS déchets).

Comment cela fonctionne-t-il ?

Différents moyens sont mis à la disposition des citoyens pour les aider à mieux trier leurs déchets, à en rationaliser la récolte pour en assurer le traitement dans une optique de préservation de notre environnement à long terme. Le poids moyen des déchets produits par an à Ittre est de 158kg/habitant à Ittre soit 1 151 880 kg alors qu'il est de 149kg/habitant en Région Wallonne.

Tout cela a bien évidemment un coût.

Pour notre commune pour l'année 2013:

- Incinérateur : 111 079€
- Bulles à verre : 1 229€

- Parc à containers : 90 566€
- Récolte des encombrants (1X/an) : 10 401€
- Collecte des sacs ménagers : 62 992€
- Sacs poubelle gratuits et PMC gratuits : 30 000€
- Frais administratifs : 6 000 €
- Total : 312 267€

Ces chiffres correspondent aux dépenses du fameux « coût-vérité », que la RW nous impose de couvrir à 100%. Ils nous sont communiqués par l'Intercommunale du Brabant Wallon (IBW) qui s'occupe du ramassage et du traitement de nos déchets en ce compris le parc à container.

Pour arriver à couvrir ces 100% du coût-vérité des déchets produits dans notre commune, nous disposons de deux recettes prévue par la commune en 2014 : la vente des sacs poubelles pour les déchets ménagers (170 026€) et la taxe sur l'enlèvement des immondices prélevée une fois par an (178 050€) soit un total de 348 076€.

Ce sont donc 110% des coûts qui seraient ainsi couverts par les recettes de taxes et de vente des sacs poubelle mais le calcul définitif dépend de différents paramètres qui ne sont connus qu'en cours d'année comme le nombre de sacs poubelles vendus, le poids effectif des déchets récoltés ou les taxes réellement payées. Nous devons donc rester prudents dans l'évaluation de ce coût – vérité qui légalement doit se situer entre 95 et 110% et prévoir une marge suffisante dans le calcul du coût-vérité.

Chacun de nous peut agir sur ce coût par des moyens simples et efficaces : le tri des déchets ménagers, le compostage (permettant ainsi de réduire le nombre de sacs poubelles payants utilisés et donc du ramassage de ceux-ci) et le recours régulier du parc à containers.

**> Hélène de Schoutheete,
Echevine des Finances**



MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS

LA REMISE DES MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS AURA LIEU LE SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2014 À LA SALLE COMMUNALE D'ITTRE, RUE DE LA PLANCHETTE À PARTIR DE 19 HEURES.

LES CANDIDATURES SONT, DÈS LORS, RECEVABLES JUSQU'AU 8 AOÛT 2014.

> Daniel Vankerkove, Echevin des Sports

FORMULAIRE DE SOUMISSION DE CANDIDATURE – MÉRITE SPORTIF – 2014

À envoyer à l'attention de Monsieur Vankerkove Daniel, Echevin des Sports, rue Planchette, 2 à 1460 Ittre ou e-mail d.vankerkove@ittre.be pour le 8 août 2014 au plus tard.

CANDIDATURE PROPOSÉE PAR :

Nom:..... Prénom :..... Tél :
Adresse :

PERSONNALITÉ PROPOSÉE :

Nom :.....Prénom.....Tél.....
Adresse :.....
Club sportif :.....
Motivation et/ou performance :.....

CATÉGORIE :

- Encouragement du fair-play
- Une carrière sportive exemplaire
- Un entraîneur, membre de comité ou bénévole dont les qualités doivent être mises en évidence
- Un(e) jeune sportif(ve) prometteur(se)
- Une association, groupement, club, ... ayant fait un effort particulier de promotion pour la pratique de son sport par les jeunes
- Le sport d'équipe
- Le sport individuel.

> Daniel Vankerkove, Echevin des Sports



LA COUPE DU MONDE AU BRÉSIL

A ITTRE : la Jeunesse Sportive Ittroise, club de football à Ittre retransmettra tous les matchs de la coupe du monde – avec la collaboration du C.L.I. pour la diffusion.

A VIRGINAL : les matchs seront retransmis à l'intérieur du Café du Cercle avec le soutien du Club des supporters du Standard.

Sportivement vôtre,

> Daniel Vankerkove,
Echevin des Sports



AVIS À LA POPULATION

ANTENNE DE POLICE D'ITTRE : HORAIRE D'ACCUEIL AU PUBLIC

- lundi : de 9h00 à 12h00
- mardi : de 9h00 à 12h00
- mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h à 19h
- jeudi : de 9h00 à 12h00
- vendredi : de 9h00 à 12h00
- samedi et dimanche : /

CONTACT :

Rue Neuve 13 - 1460 Ittre - 067/64 75 78



NOS CŒURS EN SÉCURITÉ

Depuis le 7 avril, plusieurs défibrillateurs automatiques ont été placés à différents endroits de la commune. Vous en trouverez la liste ci-dessous.

> L'échevin des Travaux

COMMUNE D'ITTRE	
EMPLACEMENTS DES DÉFIBRILLATEURS AUTOMATIQUES ZOOL	
BÂTIMENTS	ADRESSES
Salle Polyvalente de Virginal	Quartier du Tram (derrière la poste) 1460 Virginal
Salle planchette (Ittre)	Rue Planchette 6, 1460 Ittre
Salle de Haut Ittre	Les Hauts du Ry Ternel 13, 1461 Haut Ittre
Salle gymnastique de l'école communale d'Ittre	Rue Jean Jolly 2, 1460, Ittre
Centre administratif	Rue Planchette 2, 1460 Ittre
Syndicat d'initiative	Grand place 2, 1460 Ittre
Espace Bauthier	Rue de la Montagne 36 1460 Ittre
DOC DÉFIBRILLATEUR OPÉRATIONNEL CONNECTÉ	
JSI Foot Ittre	Rue Jean Jolly, 1460 Ittre





LE JUMELAGE ITTRE – ECUEILLE : C'EST BIEN REPARTI !

Cette année, les manifestations auront lieu à Ecueillé du samedi 12 juillet au mercredi 15 juillet. Il s'agira du 22^e anniversaire du jumelage.

Nous célébrerons donc la fête nationale Française avec nos amis d'Ecueillé et leur nouveau maire, Monsieur Jean Aufrère, élu au scrutin municipal de mars dernier. Celui-ci est un habitué et un fervent défenseur du jumelage entre nos deux communes; il sera dorénavant, et c'est nouveau, secondé par une jeune adjointe au Maire, Echevine du Jumelage dirait-on chez nous, Madame Gaëlle Willems, dont nous ferons la connaissance à cette occasion.

Le programme n'est pas encore totalement établi, nous ne pouvions anticiper les élections municipales, toutefois un planning provisoire est d'ores et déjà programmé.

Je vous le communique sous réserve:

- Samedi 12 juillet: départ pour Ecueillé en matinée, arrivée vers 16h00, inauguration d'une exposition.
- Dimanche 13 juillet: journée tourisme régional, avec entre autres, la visite du festival des jardins. C'est superbe nous a dit Monsieur le Maire. Le soir, buffet au plan d'eau Ittrois avec bal folk.
- Lundi 14 juillet: journée officielle avec la participation de nos deux harmonies, plantations d'arbres, dîner au plan d'eau, bal populaire et feu d'artifice.
- Mardi 15 juillet: journée du retour à Ittre après le petit déjeuner avec nos amis Ecueillois.

Ce programme sera complété lors de notre prochaine rencontre à Ecueillé, le 17 mai, date à laquelle aura lieu une compétition sportive avec notre club de judo Kakemono et leurs homologues Ecueillois. Ces joutes seront l'occasion de rencontrer le Maire, Monsieur Aufrère, afin de finaliser toutes les activités de notre jumelage 2014.

Il se déroulera, vous l'aurez compris à la lecture des activités déjà prévues, dans un esprit de grande cordialité et vraiment bon enfant. Nous avons, de commun accord, remplacé les manifestations «de gala» par des relations plus simples, de plus grandes ouvertures humaines.

Afin de connaître les données techniques de ce prochain jumelage, il est impératif que vous puissiez vous manifester si vous souhaitez y participer. Vous pouvez le faire soit par téléphone, mail, ou en rentrant le talon ci-joint à madame Joris Frédérique pour le 15 juin au plus tard. 067/794338, 0486/898202, f.joris@ittre.be.

Le programme complet sera présenté dans le bulletin communal de juin prochain.

Au plaisir de partager, en votre compagnie, ces instants de riches échanges, nous restons à votre disposition.

> **Daniel Vankerkove, Echevin du Jumelage**

UN NOUVEAU MAIRE A ECUEILLE

Monsieur Jean AUFRERE est le nouveau maire d'Ecueillé suite aux élections municipales de mars 2014.

Né le 6 avril 1956, marié et papa de deux enfants, il est directeur d'école. Il a été durant six années Conseiller Municipal de Madame MORIN ensuite durant six autres années, Adjoint au Maire, Monsieur Raymond THOMAS. Il est également Président de la Société Musicale d'Ecueillé depuis quatorze ans.

Ses rares loisirs sont consacrés à la marche, au jardinage et à la chasse... tout ce qui a un lien avec la nature; il nourrit aussi un amour profond pour le bricolage.

Maire : Aufrère Jean

Adjoint(e)s au Maire :

- Chrétien Annie
- Willems Gaëlle
- Pournin Alain
- Beaumont Maurice

> **Daniel Vankerkove, Echevin de l'Information**



TALON-RÉPONSE

A rentrer à l'Administration communale d'Ittre, rue Planchette 2

ou

d.vankerkove@ittre.be

Jumelage ITTRE – ECUEILLE

JE SOUHAITE PARTICIPER AU JUMELAGE ITTRE-ECUEILLÉ DU 12 AU 15 JUILLET PROCHAIN.

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

.....

.....

Téléphone/gsm:.....

Adresse mail:.....

Je serai accompagné de personne(s) :

Nom.....

Prénom.....

> **Daniel Vankerkove, Echevin du Jumelage**



EXPRESSION POLITIQUE P.A.

QUE VA FAIRE LA COMMUNE AVEC NOTRE ARGENT ?

Le prochain «conclave budgétaire» ittrois aura lieu le **27 MAI** au cours d'un Conseil Communal accessible au public. C'est une délibération politique importante puisqu'elle fixera le montant des nouveaux investissements communaux pour le second semestre 2014.

Afin de préparer ce Conseil Communal, les représentants P.A. vous proposent de donner votre avis.
Quels sont, selon vous, les projets prioritaires ?

Nous vous soumettons une liste non exhaustive. Qu'en pensez-vous ? Vous avez d'autres propositions ? Adressez-les nous ! Par courriel info@pa-ittre.be, sur notre site www.pa-ittre.be ou par téléphone : +32.474.262.269 avant le 20 mai à midi.

Sur base des informations dont il dispose à ce jour, notre groupe politique estime que la commune dispose de +/- **2.500.000 €** (détails sur notre site)

P.A. soumet à votre appréciation diverses possibilités :

- Accroître de 100.000 € la provision affectée au financement du complément de pension pour le personnel contractuel communal.
- Financer des économies d'énergie dans les bâtiments publics communaux (+ 105.000 €)
- Augmenter les primes à l'isolation des habitations privées (passer à 30.000 €)

- Réintroduire pour 2015 les chèques « Pouvoir d'Achat » anti-crise (+/- 70.000 €)
- Diminuer l'impôt sur le revenu des particuliers (IPP) ? - 1 point = gain de +/- 50 € par an par habitant; investissement communal récurrent : +/- 300.000 €).
- Financer le projet AGORA au quartier du Tram associant les activités de jeux des jeunes et les aires de repos pour les aînés (+/- 270.000 €)
- Créer une provision de 300.000 € pour «localisation d'entreprises créatrices d'emplois» à Ittre afin de réduire sa dépendance financière à l'égard d'une seule entreprise transnationale.
- Créer un nouveau lieu d'accueil pour la petite enfance à Virginal (100.000 €)
- Aménager le pourtour de l'ancienne maison communale et l'église Saint Rémy en espace de détente et chemin piétonnier (75.000 €)
- Créer un 2^e logement d'urgence pour personnes en difficulté sous peine de sanction financière de la Région Wallonne (+/- 200.000 €)

Nous attendons vos avis !

> **Claude Debrulle, Marie-Claire Godeau- Bougard, Conseillers communaux P.A.**



PROCHAINS VOYAGES DES AÎNÉS

MERCREDI 28 MAI : LEEDS (ANGLETERRE)

- Traversée de la Manche au départ de Calais par le shuttle
- A 10 h, visite du Château de Leeds
- Pas de repas prévu, on peut manger sur le ferry au retour... et ses sandwiches le midi
- Après-midi à Canterbury
- Retour avec le ferry au départ de Douvres vers 18h
- Retour à Virginal vers 23h30

Départ Virginal : 6h00 du matin

P.A.F. : 45 Euros/pers.

JEUDI 12 JUIN : NIVELLES

- Visite guidée du Vieux Nivelles
- Dégustation de tarte al'djote et café

Départ Virginal : 13h30 – Ittre : 13h45

P.A.F. : 15 Euros/pers.

MERCREDI 17 SEPTEMBRE : LENS (FRANCE)

- Visite guidée du Musée du Louvre
- Les autres informations suivront

POUR RAPPEL :

Ces voyages sont organisés par la Commune en collaboration avec le Conseil consultatif des Aînés.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

M. Arthur Deghorain au 067/64 71 35 - 0475/59 86 05

Attention : il est impératif de réserver AVANT d'effectuer le paiement.

Le paiement s'effectue sur le compte de l'Administration communale d'Ittre :

IBAN : BE72 0910 0015 3916 - BIC : GKCCBEBB

COMMUNICATION : voyage à ...

> Richard Flandroy, Échevin des Aînés



NAISSANCES

MANGIN CHELSEA : née le 19/2/2014 à Braine-l'Alleud

DECKX OLIVIA : née le 25/2/2014 à Braine-l'Alleud

FORET LOUIS : né le 28/2/2014 à Ottignies-LLN

KARAMENDERES CLARA : née le 3/3/2014 à Braine-l'Alleud

SANTOS VIEGAS VICTOR : né le 3/3/2014 à Uccle

LEYMAN AYMERIC : né le 13/3/2014 à Hal

HOWARD JONES LUCY : née le 20/3/2014 à Uccle

DE WAELE AUDE : née le 26/3/2014 à Nivelles

ANGIOI LAÏ : née le 29/3/2014 à Soignies

PARADOMS NICOLAS : né le 31/3/2014 à Soignies

COUBRAN AXEL : né le 10/4/2014 à Soignies

DE VLEESCHOUWER JADE : né le 14/4/2014 à Soignies



DÉCÈS

VANDEBEUCKEN ALBERT : décédé le 28/02/2014 à Ittre

MUNOZ FERNANDEZ ROSARIO : décédé le 7/03/2014 à Ittre

LATINIS CARMEN : décédée le 14/03/2014 à Tubize

NILS RAYMONDE : décédée le 5/4/2014 à Ittre

GHELLYNCK CÉCILE : décédée le 7/4/2014 à Woluwé-Saint-Lambert

PUTS JACOB : décédé le 8/4/2014 à Braine-l'Alleud

HEYVAERT PAULA : décédée le 12/4/2014 à Ittre

MASSART THIERRY : décédé le 13/4/2014 à La Louvière

DUSOLEIL PATRICK : décédé le 14/4/2014 à Ittre

LÉONARD JULES : décédé le 20/4/2014 à Ittre

BAUDUIN ANNE : décédée le 21/4/2014 à Ittre



MARIAGES

DANLOY EDOUARD ET STIERNON MARIE : le 19/3/2014

> L'Officier de l'Etat Civil

Prochain Conseil communal :

27 MAI 2014 - 19 H

GRAND PLACE



LES PREMIÈRES PROJECTIONS DU CENTRE SPORTIF



ELECTIONS 2014

Le 25 mai nous allons voter.

Pour les personnes qui auraient des difficultés de déplacement, le minibus communal sera mis à leur disposition. Pour des raisons d'organisation, les personnes intéressées peuvent contacter le service travaux au 067/64 85 10.



Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Daniel VANKERKOVE, Echevin de l'Information - 0470/ 223 301**

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit - Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**